



Model RB-24SE - Conductance Type Low Water Cut-Off

Pour les chaudières résidentielles à eau chaude de 24
VCA

www.xylem.com/mcdonnellmiller



1 Informations générales

1.1 Sécurité générale



AVERTISSEMENT:



Avant toute utilisation du produit, lire les instructions.
Conserver ces instructions pour toute référence ultérieure.



AVERTISSEMENT:

Tous les travaux doivent être exécutés par un personnel qualifié formé à l'application, l'installation et l'entretien de la plomberie, de l'équipement et/ou des systèmes à vapeur et électriques, conformément aux codes et règlements en vigueur.



AVERTISSEMENT:



Pour éviter tout risque d'électrocution, couper l'alimentation électrique avant d'effectuer les raccordements électriques.



AVERTISSEMENT:

Ce coupe-circuit en cas de manque d'eau doit être installé en série avec les autres limiteurs et commandes de fonctionnement installés sur la chaudière. Après l'installation, vérifier le bon fonctionnement des limiteurs et commandes de fonctionnement avant de quitter le site.



AVERTISSEMENT:

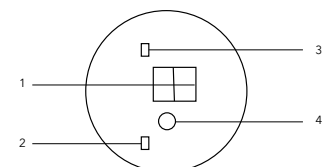
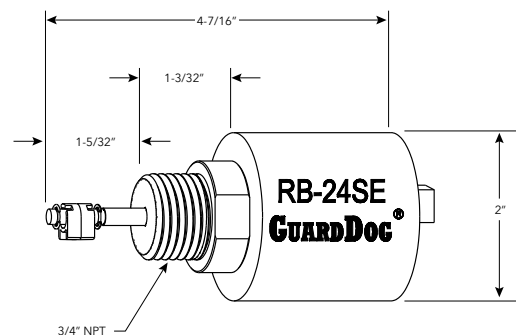
Avertissement proposition 65 de la Californie! Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment le plomb, qui est reconnu par l'État de la Californie comme pouvant être un cancérigène et causer des anomalies congénitales ou autres problèmes de reproduction. Pour plus d'informations : www.P65Warnings.ca.gov.

AVIS:

Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.

2 Fonctionnement

Le coupe-circuit en cas de manque d'eau du modèle RB-24SE est spécialement conçu pour fournir une coupure du brûleur en cas de perte d'eau dangereuse, qui peut résulter d'un radiateur ou d'un tuyau brisé ou qui fuit, ou d'une section fissurée dans la chaudière. Des mélanges d'eau et de glycol jusqu'à une concentration de 50 % peuvent être utilisés.



1. Connecteur de câble
2. DEL verte de mise sous tension
3. DEL rouge de faible niveau d'eau
4. Bouton de test

2.1 Spécifications

Température :

Entreposage : -40 °C à 49 °C (-40 °F à 120 °F)

Ambiante : 0 °C à 49 °C (32 °F à 120 °F)

Humidité : 85 % (sans condensation)

Pression maximale de l'eau : 160 psi (11,2 kg/cm²)

Température maximale de l'eau : 121 °C (250 °F)

Tableau 1 : Caractéristiques électriques

Tension	Consommation énergétique	Capacité de commutation
24 VCA	2,5 VA	2 A à 24 VCA

DOB : jusqu'à 5 secondes.

Classification du boîtier : NEMA 1 à usage général

Sensibilité de la sonde : 15 000 ohms; liquide conducteur requis (mélanges possibles eau/glycol jusqu'à 50 % de concentration).

IMPORTANT : Ne pas utiliser le modèle RB-24SE sur les chaudières à vapeur.

IMPORTANT : Ne pas utiliser sur les systèmes millivolts.

AVIS:

IMPORTANT : avant toute connexion à la chaudière à l'aide du connecteur ou du faisceau en « Y », vous **DEVEZ** raccorder la chaudière conformément aux recommandations du fabricant et vérifier son fonctionnement.

AVIS:

IMPORTANT : des adaptateurs de faisceau de câblage universels sont désormais disponibles pour les systèmes dotés de contrôleurs de brûleur modulaires enfichables et de clapets d'aération (vendus séparément).

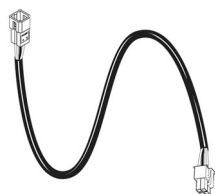


Figure 1: BROCHE UWH-RB-24B 144695

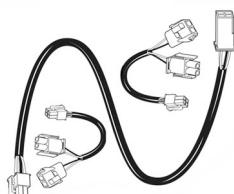


Figure 2: BROCHE UWH-RB-24S 144682

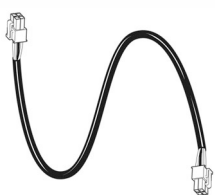


Figure 3: BROCHE UWH-RB-24L 144691

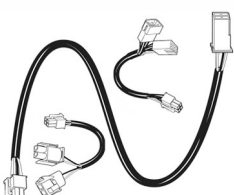


Figure 4: BROCHE UWH-RB-24A 144681

Le modèle **RB-24SE-B** est destiné aux chaudières à eau chaude équipées d'une fiche de raccordement au faisceau.

- Câble de connecteur de 1,52 mètre (5 pieds)

Le modèle **RB-24SE-S** est destiné aux chaudières à eau chaude dont l'aquastat est équipé d'une fiche transformateur.

- Câble de connecteur de 1,52 mètre (5 pieds)
- Faisceau en « Y » pour l'aquastat Honeywell
- Faisceau en « Y » pour le module de commande de brûleur United Technologies

Le modèle **RB-24SE-L** est destiné aux chaudières à eau chaude qui disposent d'une connexion au panneau de contrôle.

- Câble de connecteur de 1,52 mètre (5 pieds)

Le modèle **RB-24SE-A** est destiné aux chaudières à eau chaude équipées d'un clapet d'aération.

- Câble de connecteur de 1,52 mètre (5 pieds)
- Faisceau en « Y » du connecteur à 6 broches
- Faisceau en « Y » du connecteur à 4 broches

3 Installation

OUTILS NÉCESSAIRES :

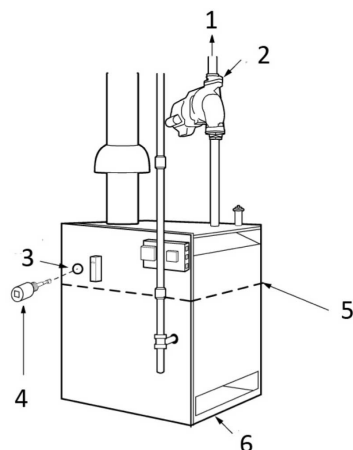
Clé à tuyau ou pinces à rainures.

3.1 ÉTAPE 1 - Déterminer l'emplacement d'installation du coupe-circuit en cas de manque d'eau

Déterminer où installer le capteur à distance en fonction des exigences suivantes :

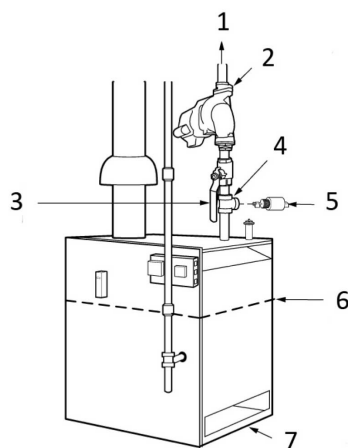
1. Si des tarauds sont fournis sur la chaudière, installer la commande de la sonde dans un taraud situé au-dessus du niveau d'eau sécuritaire minimum, comme spécifié par le fabricant de la chaudière. En l'absence de spécification par le fabricant de la chaudière, si aucun niveau d'eau sécuritaire minimum n'est indiqué, contacter le fabricant de la chaudière.
2. Si aucun identifiant de taraud n'est fourni sur la chaudière, installer la commande de sonde dans une tête ou un tuyau montant au-dessus de la chaudière. Se reporter aux schémas d'installation typiques ci-dessous.

3.2 Installations courantes



1. Vers le système
2. Pompe de circulation
3. Taraud NPT 3/4 po (20 mm)
4. Coupe-circuit en cas de manque d'eau, modèle RB-24SE
5. Niveau d'eau minimum sécuritaire (comme déterminé par le fabricant de la chaudière)
6. Chaudière à eau chaude

Figure 5: Sur la chaudière (recommandé)

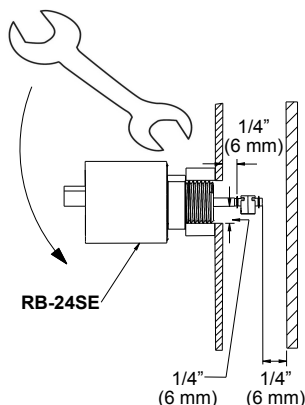


1. Vers le système
2. Pompe de circulation
3. Robinet d'isolement en option (doit être installé au-dessus du té)
4. Taraud NPT 3/4 po (20 mm)
5. Coupe-circuit en cas de manque d'eau, modèle RB-24SE
6. Niveau d'eau minimum sécuritaire (comme déterminé par le fabricant de la chaudière)
7. Chaudière à eau chaude

Figure 6: Dans un tuyau en T au-dessus de la chaudière

Pour toutes les applications :

1. S'assurer que la sonde est installée au-dessus du niveau d'eau sécuritaire minimum déterminée par le fabricant de la chaudière.
2. S'assurer que les extrémités et les côtés de la sonde sont à au moins 6,4 mm (1/4 po) de toutes les surfaces métalliques internes.



3.3 ÉTAPE 2 - Options de CÂBLAGE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT:



Pour éviter tout risque d'électrocution, couper l'alimentation électrique avant d'effectuer les raccordements électriques.



AVERTISSEMENT:

Ce coupe-circuit en cas de manque d'eau doit être installé en série avec les autres limiteurs et commandes de fonctionnement installés sur la chaudière. Après l'installation, vérifier le bon fonctionnement des limiteurs et commandes de fonctionnement avant de quitter le site.

AVIS:

Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.

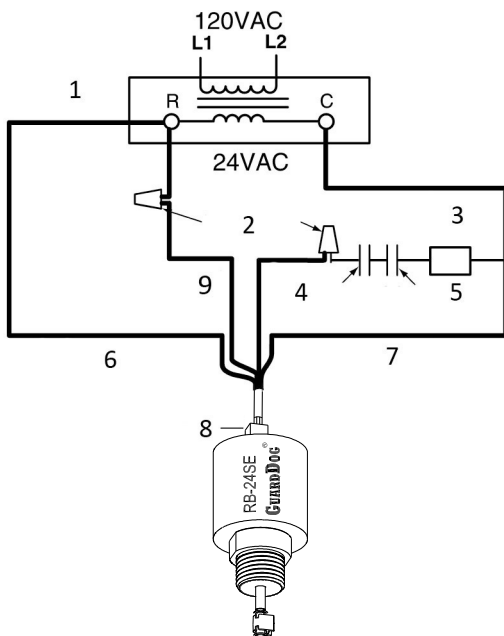
AVIS:

IMPORTANT : Les schémas du fabricant de chaudières doivent être suivis. Si le schéma du fabricant de chaudière n'existe pas ou n'est pas disponible auprès du fabricant de chaudière, consulter les schémas fournis dans ce document.

3.3.1 Option 1

Pour les chaudières à eau chaude qui utilisent un circuit de série simple pour faire fonctionner la chaudière, le modèle RB-24SE peut être câblé, comme illustré.

- Connecter le fil **rouge** au côté chaud (borne « R ») du transformateur (24 V) sur la chaudière.
- Connecter le fil **blanc** au côté neutre (borne « C ») du transformateur (24 V) de la chaudière.
- Connecter un fil jaune à la borne « R ».
- Connecter l'autre fil en série avec toutes les autres commandes de limite et de fonctionnement.

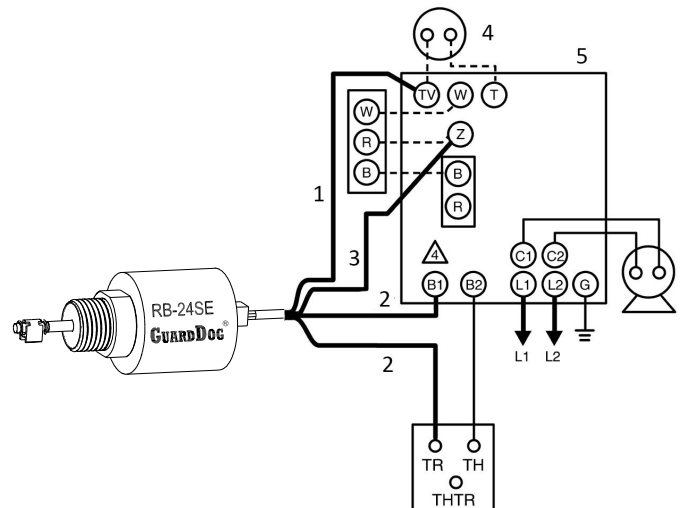


1. Transformateur 120/24 VCA fourni avec la chaudière
2. Serre-fils
3. Vanne de gaz
4. Aquastat jaune
5. Autres limites
6. Rouge
7. Blanc
8. Fiche de câble
9. Jaune

3.3.2 Option 2

Pour les chaudières à eau chaude qui utilisent un relais aquastat pour contrôler les circuits du brûleur et du circulateur. Pour câbler une chaudière de ce type, le modèle RB-24SE doit être câblé en série avec la vanne de gaz, comme illustré.

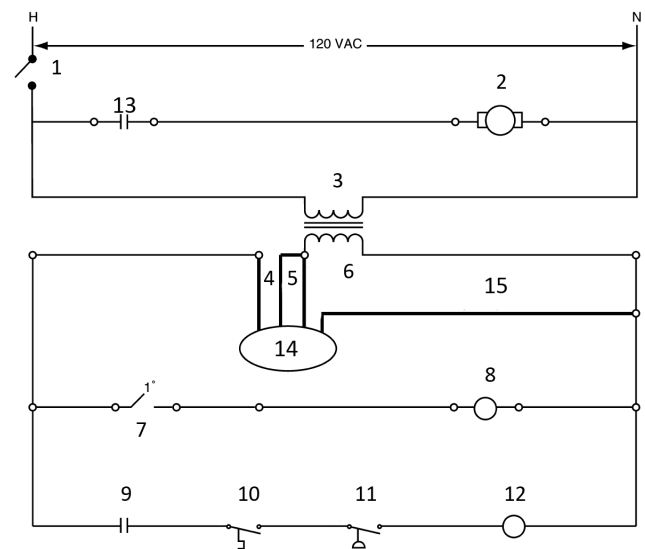
REMARQUE : L'exemple illustre le câblage d'un RB-24SE à un aquastat Honeywell modèle L8148E. Pour les autres fabricants, se reporter au schéma électrique pour confirmer les connexions appropriées pour obtenir une alimentation de 24 VCA et le câblage dans le circuit de limite. Le diagramme suppose que « Z » est le côté chaud et que « TV » est le côté neutre ou mis à la terre du transformateur.



1. Blanc
2. Jaune
3. Rouge
4. Thermostat 24 V
5. L8148E

3.3.3 Option 3

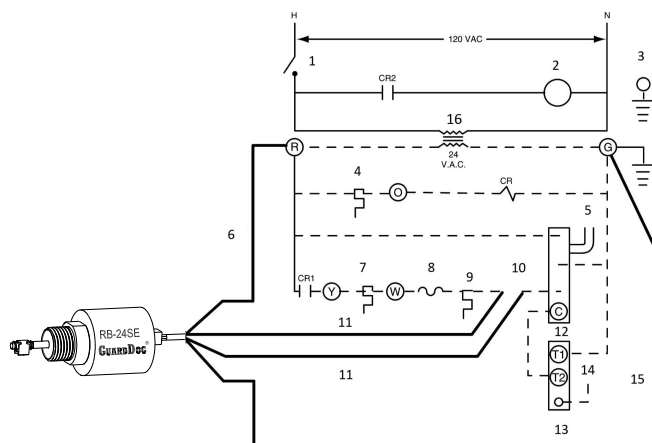
Certains types de chaudières peuvent utiliser un relais ou une série de relais pour contrôler les circuits du brûleur et du circulateur. Pour un câblage dans une chaudière de ce type, le modèle RB-24SE peut être câblé, comme illustré.



1. Commutation de service (par d'autres)
2. Circulateur
3. Primaire
4. Jaune
5. Rouge
6. Secondaire (24 VCA)
7. Blanc
8. Thermostat
9. Relais
10. Contrôle de limite de température
11. Contrôle de limite de pression
12. Vanne de gaz
13. Contacts de relais
14. Modèle RB-24SE
15. Blanc

3.3.4 Option 4

Certains schémas de câblage de chaudière indiquent l'emplacement de câblage d'un interrupteur à bas niveau d'eau. Dans ce schéma, le RB-24SE peut être câblé, comme illustré.



1. Commutation de service (par d'autres)
2. Circulateur
3. Mise à la terre de l'équipement
4. Thermostat
5. Câble vers amortisseur
6. Rouge secondaire (24 VCA)
7. Déversement
8. Déploiement IFE
9. Limite
10. Coupe-circuit en cas de manque d'eau (en cas d'utilisation)
11. Jaune
12. Vanne de gaz
13. Commande de rallumage
14. Vers le pilote
15. Blanc
16. Primaire

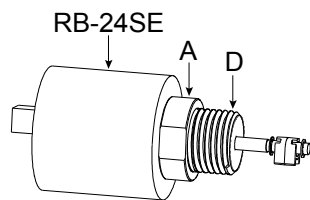
3.4 ÉTAPE 3 - Installation du coupe-circuit en cas de manque d'eau

1. Appliquer avec parcimonie le produit d'étanchéité pour tuyaux sur les filets externes (D) de la sonde (A).

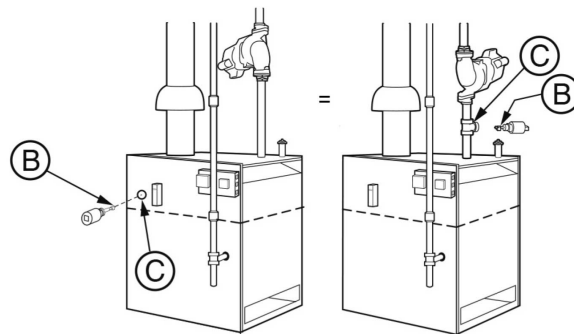


AVERTISSEMENT:

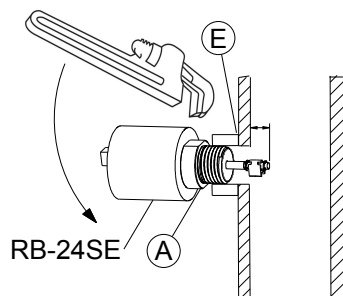
Ne pas utiliser de ruban PTFE. Utiliser uniquement un produit d'étanchéité pour tuyaux. En cas de non-respect de ces instructions, la sonde ne fonctionnera pas comme prévu, ce qui peut entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles ou la mort.



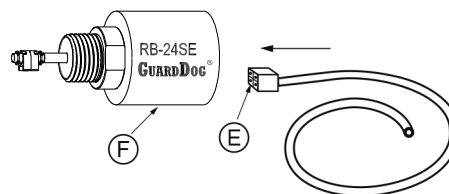
2. Insérer la partie sonde (B) du coupe-circuit en cas de manque d'eau dans le taraud NPT de 3/4 po (20 mm) (C) sur la chaudière OU dans le tuyau NPT de 3/4 po (20 mm) ou dans le té réducteur (D) au-dessus de la chaudière. Ne pas mal engager le filet du coupe-circuit en cas de manque d'eau. Serrer complètement **à la main** le coupe-circuit en cas de manque d'eau (environ 4 tours).



3. À l'aide d'une clé, serrer l'unité (A) dans le raccord taraudé (E) déterminé à l'étape 1 de ces instructions. Serrer à 47 lbf-pi (64 Nm).



4. Installer l'extrémité de la fiche du câble (E) dans le coupe-circuit en cas de manque d'eau (F).



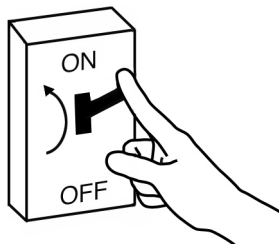
AVIS:

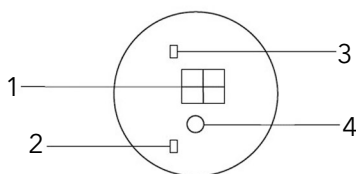
Pour connecter les fils aux bornes du dispositif d'alimentation en eau, du brûleur ou du coupe-circuit en cas de manque d'eau, placer l'extrémité nue du fil sous la vis de la borne et serrer la vis à l'aide d'un tournevis à tête plate.

4 Essai

4.1 Essai

1. **Avant de remplir les systèmes**, mettre la chaudière sous tension. Le voyant vert de mise sous tension du coupe-circuit en cas de manque d'eau être allumé. Lorsque le thermostat de la pièce est réglé sur « heat » (chauffe), vérifier que le brûleur ne fonctionne pas sans eau dans le système; le voyant rouge du coupe-circuit en cas de manque d'eau doit être allumé.
2. Remplir le système d'eau. Lorsque le niveau d'eau dépasse la sonde, le voyant rouge du coupe-circuit en cas de manque d'eau doit s'éteindre.
3. Vérifier et confirmer que le thermostat, le brûleur et les seuils de sécurité de la chaudière fonctionnent correctement après avoir rempli le système et avant de quitter le site.
4. Vérifier l'étanchéité du raccord fileté du coupe-circuit en cas de manque d'eau. Serrer si nécessaire.





1. Connecteur de câble
2. DEL rouge de faible niveau d'eau
3. DEL verte de mise sous tension
4. Bouton de test

Test de la commande à l'aide du « bouton de test »

Le fait d'appuyer sur le « bouton de test » interrompt le circuit de la sonde, ce qui simule la présence d'eau dans la sonde.

1. Maintenir enfoncé le « bouton de test » pendant que le brûleur fonctionne.
2. Le brûleur doit s'arrêter et la lumière rouge s'allumer si le brûleur est correctement câblé.
3. Relâcher le « bouton de test » ; le voyant rouge doit s'éteindre et la chaudière doit s'allumer si l'eau de cette dernière est en contact avec la sonde.

5 Entretien



AVERTISSEMENT:

- La maintenance et les réparations doivent être exécutées par du personnel chevronné et qualifié seulement.
- Remplacer la sonde lorsque l'isolant PFA est fissuré ou usé, ou que la sonde est lâche.

- Tester le coupe-circuit en cas de manque d'eau une fois par an.
- Retirer et inspecter la sonde autonettoyante tous les cinq ans.
 - Utiliser un chiffon non abrasif et rincer à l'eau propre lorsque la sonde doit être nettoyée. Ne pas utiliser d'instruments tranchants pour éliminer les accumulations de rouille ou de tartre.
- Remplacer la sonde tous les dix ans.
- Remplacer le boîtier de commande du coupe-circuit en cas de manque d'eau tous les 15 ans.

6 Dépannage

Si la commande ne fonctionne pas, procéder aux vérifications suivantes.

1. Vérifier que le niveau d'eau dans la chaudière est égal ou supérieur au niveau de la sonde.
2. Vérifier à nouveau l'ensemble du câblage pour s'assurer que les connexions sont correctes et conformes aux schémas de câblage du fabricant de la chaudière.
3. Vérifier que du ruban PTFE n'a pas été utilisé sur le raccord fileté de la sonde à la chaudière.
4. Vérifier la qualité de l'eau de la chaudière pour s'assurer que la conductance est adéquate.

La chaudière ne s'éteint pas (lorsque le niveau d'eau est sous la sonde)

- Éteindre la chaudière et vérifier les connexions du câblage de la chaudière.
- Éteindre la chaudière, la vidanger et retirer la commande pour vérifier si la pointe de la sonde touche une surface métallique.

La chaudière ne s'allume pas

- S'assurer de la présence d'eau et vérifier les connexions du câblage de la chaudière.
- Éteindre la chaudière, la vidanger et retirer la commande pour vérifier si la pointe de la sonde touche une surface métallique.
- Vérifier les connexions du câblage de la chaudière.

La chaudière ne s'allume pas, mais la DEL verte RB-24SE continue de clignoter 13 fois

- Le problème est que la sonde est court-circuitée lors de la mise sous tension.
- Éteindre la chaudière et vérifier la connexion du câblage de la sonde.
- Éteindre la chaudière, la vidanger et retirer la commande pour vérifier si la pointe de la sonde touche une surface métallique.

La chaudière ne s'allume pas et les DEL verte et rouge RB-24SE clignotent

- Le problème vient du faisceau en « Y » du transformateur.
- Éteindre la chaudière et installer le faisceau en « Y » du transformateur approprié.

La chaudière ne s'allume pas, mais la DEL verte RB-24SE continue de clignoter 1 à 10 fois (défauts internes) :

- Appuyer sur le « bouton de test » jusqu'à ce que le voyant rouge s'éteigne ou effectuer un cycle d'alimentation pour réinitialiser l'appareil.
- Si le problème persiste, remplacer la commande par une nouvelle unité.

7 Garantie

7.1 Garantie pour utilisation commerciale

Garantie. Concernant les biens vendus aux acheteurs commerciaux, le vendeur garantit que les biens vendus ci-dessous (sauf les membranes, joints d'étanchéités, joints, matériaux en élastomère, revêtements et autres « pièces d'usure » ou consommables, qui ne sont pas garantis, sauf indication contraire dans le devis ou formulaire de vente) seront (i) intégrés selon les spécifications indiquées dans le devis ou le formulaire de vente, si ces dernières font partie intégrante de cette entente, et (ii) seront exempts de tout défaut matériel et de fabrication pendant une période d'un (1) an à compter de la date d'installation ou de deux (2) ans à compter de la date de fabrication, selon la première éventualité, à moins qu'une période plus longue ne soit spécifiée dans la documentation du produit (la « Garantie »).

Sauf mention contraire dans les lois, le vendeur, à son choix et sans frais pour l'acheteur, réparera ou remplacera tout produit défectueux en vertu de la garantie pour autant que l'acheteur donne un avis écrit au vendeur de toutes déficiences matérielles ou de main-d'œuvre dans les dix (10) jours de la première occurrence d'un défaut ou non-conformité. Au titre de l'option de réparation ou de remplacement, le vendeur n'est pas tenu de retirer ou de payer pour faire retirer le produit défectueux ou d'installer ou de payer pour faire installer le produit réparé ou remplacé, et l'acheteur est responsable de tous les autres coûts, notamment les coûts des services, les frais d'expédition et les dépenses. La méthode ou le moyen de réparation ou de remplacement est à l'entière discrétion du vendeur. Le non-respect par l'acheteur des directives de réparation ou de remplacement du vendeur met fin aux obligations du vendeur en vertu de la présente garantie et annule la garantie. Toutes pièces réparées ou remplacées en vertu de la garantie sont garanties uniquement pour la durée restante de la garantie sur les pièces qui ont été réparées ou remplacées. Le vendeur n'a aucune obligation de garantie envers l'acheteur pour les produits ou les pièces des produits qui : (a) ont été réparés par des tiers autres que le vendeur ou sans l'approbation écrite du vendeur; (b) ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'une négligence, d'une modification, d'un accident ou d'un dommage physique; (c) ont été utilisés de manière contraire aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien du vendeur; (d) ont été endommagés par une usure normale, de la corrosion ou des produits chimiques; (e) ont été endommagés par des conditions anormales, des vibrations, une amorce inadéquate ou une utilisation sans débit; (f) ont été endommagés par un bloc d'alimentation défectueux ou une mauvaise protection électrique; ou (g) ont été endommagés par l'utilisation d'un équipement auxiliaire non vendu ni approuvé par le vendeur. Dans le cas des produits non fabriqués par le vendeur, ce dernier n'offre aucune garantie; toutefois, le vendeur va accorder la garantie à l'acheteur reçue du fournisseur de ces produits.

LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION MODALITÉ EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT CONCERNANT LES BIENS FOURNIS AUX PRÉSENTES, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI EST PAR LA PRÉSENTE EXPRESSÉMENT REJETÉE ET EXCLUE. SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI L'EXIGE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET L'OBLIGATION GLOBALE DU VENDEUR EN CAS DE VIOLATION DE L'UNE DES GARANTIES QUI PRÉCÈDE SE LIMITENT À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT ET DANS TOUTES LES CAS SE LIMITENT AU MONTANT PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. EN AUCUN CAS, LE VENDEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE AUTRE FORME DE DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, LIQUIDÉ, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU SPÉCIAL, NOTAMMENT UNE PERTE DE PROFIT, UNE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE RECETTES PRÉVUES, UNE PERTE DE REVENU, UNE PERTE PROVENANT D'UNE ENTREPRISE, UNE PERTE DE PRODUCTION, UNE PERTE D'OPPORTUNITÉ OU UNE PERTE DE RÉPUTATION.

7.2 Garantie limitée au consommateur

Garantie. Concernant les biens vendus à des fins personnelles, familiales ou domestiques, le vendeur garantit que les biens vendus ci-dessous (sauf les membranes, joints d'étanchéités, joints, matériaux en élastomère, revêtements et autres « pièces d'usure » ou consommables, ces derniers n'étant pas garantis sauf indication contraire sur le devis ou formulaire de vente) seront exempts de tout défaut de matériau et de fabrication pendant une période d'un (1) an à compter de la date d'installation ou de deux (2) ans à compter du code dateur du produit, selon la première éventualité, à moins qu'une période plus longue n'ait été indiquée sur la documentation du produit (la « Garantie »).

Sauf mention contraire dans les lois, le vendeur, à son choix et sans frais pour l'acheteur, réparera ou remplacera tout produit défectueux en vertu de la garantie pour autant que l'acheteur donne un avis écrit au vendeur de toutes déficiences matérielles ou de main-d'œuvre dans les dix (10) jours de la première occurrence d'un défaut ou non-conformité. Au titre de l'option de réparation ou de remplacement, le vendeur n'est pas tenu de retirer ou de payer pour faire retirer le produit défectueux ou d'installer ou de payer pour faire installer le produit réparé ou remplacé, et l'acheteur est responsable de tous les autres coûts, notamment les coûts des services, les frais d'expédition et les dépenses. La méthode ou le moyen de réparation ou de remplacement est à l'entière discrétion du vendeur. Le non-respect par l'acheteur des directives de réparation ou de remplacement du vendeur met fin aux obligations du vendeur en vertu de la présente garantie et annule la présente garantie. Toutes pièces réparées ou remplacées en vertu de la garantie sont garanties uniquement pour la durée restante de la garantie sur les pièces qui ont été réparées ou remplacées.

Le vendeur n'a aucune obligation de garantie envers l'acheteur pour les produits ou les pièces des produits qui : (a) ont été réparés par des tiers autres que le vendeur ou sans l'approbation écrite du vendeur; (b) ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'une négligence, d'une modification, d'un accident ou d'un dommage physique; (c) ont été utilisés de manière contraire aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien du vendeur; (d) ont été endommagés par une usure normale, de la corrosion ou des produits chimiques; (e) ont été endommagés par des conditions anormales, des vibrations, une amorce inadéquate ou une utilisation sans débit; (f) ont été endommagés par un bloc d'alimentation défectueux ou une mauvaise protection électrique; ou (g) ont été endommagés par l'utilisation d'un équipement auxiliaire non vendu ni approuvé par le vendeur. Dans le cas des produits non fabriqués par le vendeur, ce dernier n'offre aucune garantie; toutefois, le vendeur va accorder la garantie à l'acheteur reçue du fournisseur de ces produits.

LA GARANTIE PRÉCÉDENTE VIENT REMPLACER TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN EMPLOI PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN (1) AN À COMPTER DE LA DATE D'INSTALLATION, OU DEUX (2) ANS À COMPTER DU CODE DATEUR DU PRODUIT, SELON LA PREMIÈRE OCCURRENCE. SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI L'EXIGE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET L'OBLIGATION GLOBALE DU VENDEUR EN CAS DE VIOLATION DE L'UNE DES GARANTIES QUI PRÉCÈDE SE LIMITENT À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT ET DANS TOUTES LES CAS SE LIMITENT AU MONTANT PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. EN AUCUN CAS, LE VENDEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE AUTRE FORME DE DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, LIQUIDÉ, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU SPÉCIAL, NOTAMMENT UNE PERTE DE PROFIT, UNE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE RECETTES PRÉVUES, UNE PERTE DE REVENU, UNE PERTE PROVENANT D'UNE ENTREPRISE, UNE PERTE DE PRODUCTION, UNE PERTE D'OPPORTUNITÉ OU UNE PERTE DE RÉPUTATION.

Certains états ne permettent pas les limites de durée d'une garantie implicite, la limite ci-dessus peut ne pas vous concerner. Certains états ne permettent pas une exclusion ou une limite de dommages accidentels ou consécutifs, ainsi les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner. La présente garantie vous accorde des droits légaux spécifiques et il se peut que vous ayez d'autres droits qui peuvent varier d'une province à une autre.

Pour soumettre une réclamation en vertu de la garantie, veuillez contacter d'abord le détaillant auprès de qui vous avez acheté le produit ou appeler le (+1) 847 966-3700 pour connaître le nom et l'adresse du détaillant le plus proche offrant un service de garantie.

Xylem Inc
8200 N. Austin Avenue
Morton Grove, Illinois 60053
USA

Tel: (847) 966-3700
Fax: (847) 965-8379

www.xylem.com/mcdonnellmiller

Xylem et McDonnell & Miller sont des marques ou des marques déposées de Xylem Inc. ou l'une de ses filiales. Toutes les autres marques de commerce ou marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

© 2023 Xylem Inc.

xylem
Let's Solve Water

MM-211352_2_fr-CA_2023-05_IOM_Model RB-24SE - Conductance Type Low Water Cut-Off